ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Autorisation de déplacement à titre professionnel

En application de l'Arrêté numéro 2020-011 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 28 mars 2020, ou de tous autres Arrêtés ministériels à intervenir limitant les déplacements sur le territoire du Québec.

Le _____
date

À qui de droit,

En application du décret 223-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, du 24 mars 2020 ou par tout autre décret ou arrêté ministériel la modifiant, l'entreprise _____
Nom de l'entreprise
a été autorisée à exécuter les travaux prioritaires suivants :

- Dresser une liste des travaux que vous devez exécuter conformément à l'Arrêté ministériel en vigueur - Pour voir la liste complète, cliquez ici.

_____, employé de _____
Nom de l'employé Nom de l'entreprise
détenant ce document est reconnu(e) par _____
Nom de l'entreprise
comme étant une ressource indispensable et essentielle pour l'exécution des travaux ci-devant mentionnés.

Par conséquent, ce document autorise _____ à se déplacer d'une
Nom de l'employé
région à l'autre pour se rendre _____.
Lieu de travail/les lieux où sa présence à titre professionnel est requise

Pour toute question relative à cette autorisation de déplacement à titre professionnel, n'hésitez pas à téléphoner au numéro suivant : _____.
Numéro de téléphone

Nous vous remercions de votre collaboration.

_____
Signature du niveau hiérarchique concerné de l'organisation en question